

Paris, le 24 juillet 2020

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

Résultats du premier semestre 2020

Le conseil d'administration de la société Carpinienne de Participations s'est réuni le 24 juillet 2020, sous la présidence de M. Didier LÉVÊQUE, afin d'arrêter les comptes individuels au 30 juin 2020.

Les principaux postes du bilan et du compte de résultat se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2019	30/06/2020
Capitaux propres	11,78	11,30
Actif immobilisé net	30,10	30,05
Résultat courant avant IS	0,87	(0,23)
Résultat net	0,87	(0,23)

Comptes ayant fait l'objet d'un examen limité par le commissaire aux comptes

Il est rappelé que la société Finatis, société mère de la société Carpinienne de Participations, et la société Foncière Euris, dont la société Carpinienne de Participations détient 5,14 % du capital, ont demandé et obtenu, par jugements du 23 mai 2019, l'ouverture de procédures de sauvegarde. Par jugements du 28 février 2020, le Tribunal de commerce de Paris a arrêté les plans de sauvegarde de ces sociétés et leurs engagements d'apurement du passif.

L'actif net immobilisé de 30,05 M€ de la société Carpinienne de Participations comprend des actions Foncière Euris pour leur montant comptable de 29,01 M€. À titre d'information, sur la seule base du cours de Bourse moyen de Foncière Euris du mois de juin 2020, la valorisation boursière de ces titres serait de 4,62 M€.

Le résultat net au 30 juin 2020 de la société Carpinienne de Participations est une perte de 0,23 M€. Il intègre des charges d'intérêts pour 0,17 M€ et sa variation s'explique principalement par l'absence de versement de dividende par la société Foncière Euris en 2020.

Contact :

M. Didier Lévêque

Tél : + 33 (0) 1 44 71 14 00

Email : contact-sacp@euris.fr

<http://www.carpinienne-de-participations.fr>